



POUR

PARTICIPER À LA VIE DE L'ÉGLISE

Chères donatrices, chers donateurs,
Chers amis du diocèse de Cahors,

En cette année jubilaire, nous avançons comme des « pèlerins d'espérance ». Les signes ne manquent pas : l'élection d'un nouveau pape insuffle un élan à l'Église universelle ; en France, les catéchumènes se multiplient ; à Rome, le Jubilé des Jeunes a révélé une jeunesse ardente auprès du Saint-Père ; et de jeunes témoins, comme Carlo Acutis et Pier Giorgio Frassati, éveillent en nous le désir de sainteté. Oui, un renouveau est à l'œuvre : à nous de l'accueillir et de le servir.

Dans notre beau diocèse de Cahors, vous pouvez accompagner ce renouveau très **concrètement** en donnant au Denier. Il permet d'assurer le traitement de nos prêtres — actifs et retraités — et la rémunération des laïcs engagés au service du diocèse. Au 30 septembre, **408 407 €** ont déjà été collectés : merci de tout cœur à celles et ceux qui y ont contribué ! L'élan doit toutefois se poursuivre pour soutenir nos prêtres dans leurs missions : annoncer l'Évangile, célébrer les sacrements, servir les plus fragiles, accompagner les familles, encourager les jeunes et faire vivre nos églises.

Vous le savez, le Denier est en baisse depuis plusieurs années, tout comme le nombre de donateurs. Pourtant, la tendance commence à s'inverser dans plusieurs diocèses de France. Faisons de cette année 2025 un tournant aussi pour l'Église dans le Lot ! Nous nous y engageons : **rigueur** dans la gestion, **transparence** dans l'usage des dons, et **créativité** pour développer de nouvelles ressources. Mais rien ne remplacera jamais votre geste personnel.

Concrètement, voici ce que nous vous demandons aujourd'hui :

- Si vous n'avez pas encore participé en 2025, **n'hésitez pas à faire dès aujourd'hui un don au Denier.**
- Si vous avez déjà donné, **pouvez-vous renouveler** votre soutien, voire l'augmenter, même modestement ?
- Et si cela vous convient, pourriez-vous **opter pour un don par prélèvement mensuel**, régulier et sécurisé, qui nous aidera grandement à prévoir ?

Vous pouvez donner **en ligne, par virement/prélèvement mensuel** ou **par chèque** à l'ordre de l'Association diocésaine de Cahors. Votre paroisse et l'économat restent à votre disposition pour toute précision (coordonnées au bas de ce courrier).

Chacun donne selon ses moyens ; l'important, c'est de se savoir **acteurs** de la mission. Ensemble, portés par l'espérance jubilaire, soutenons la vie de notre Église diocésaine et la belle dynamique qui s'y déploie.

Avec ma gratitude et ma prière.

Philippe Pailhé
Économe diocésain



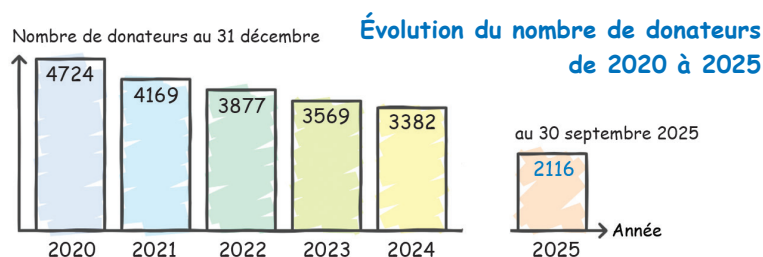
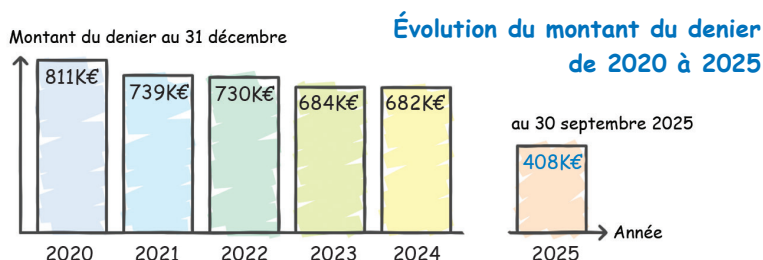
P.S. : Le denier de l'Église ouvre droit, pour les personnes imposables, à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don (dans la limite légale). Un don de 200 € ne vous coûtera, après avantage fiscal, que 68 €. Pour que votre reçu fiscal 2025 soit pris en compte sur votre prochaine déclaration, pensez à effectuer votre don avant le 31 décembre.



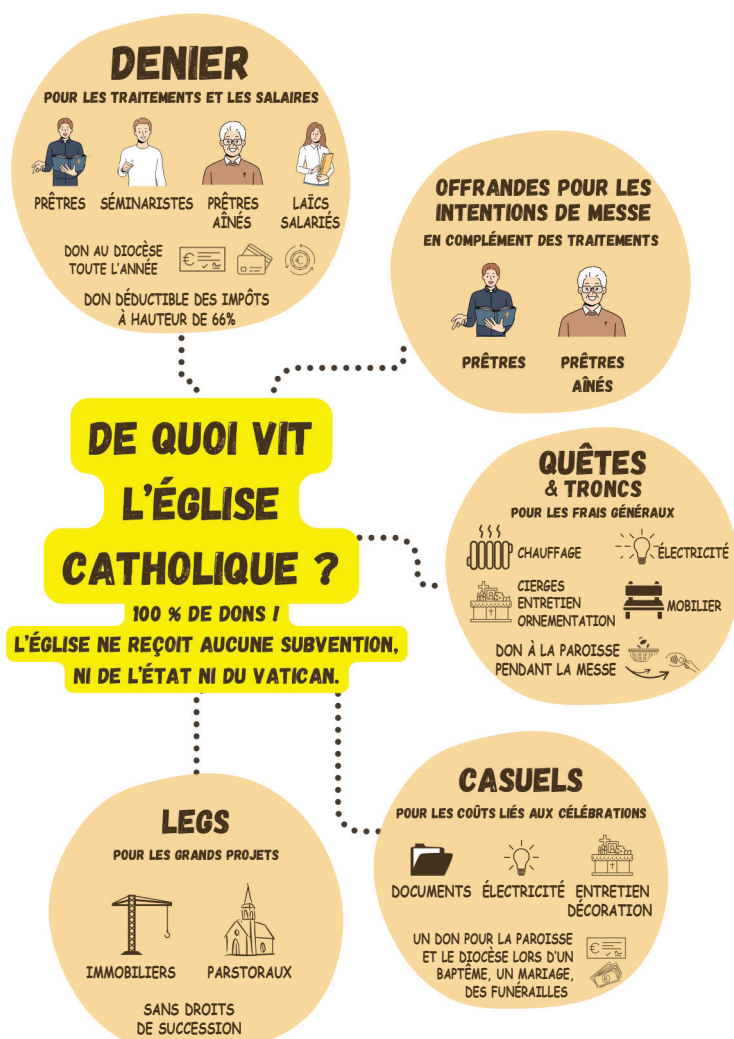
ZOOM DENIER 2025

408 407€

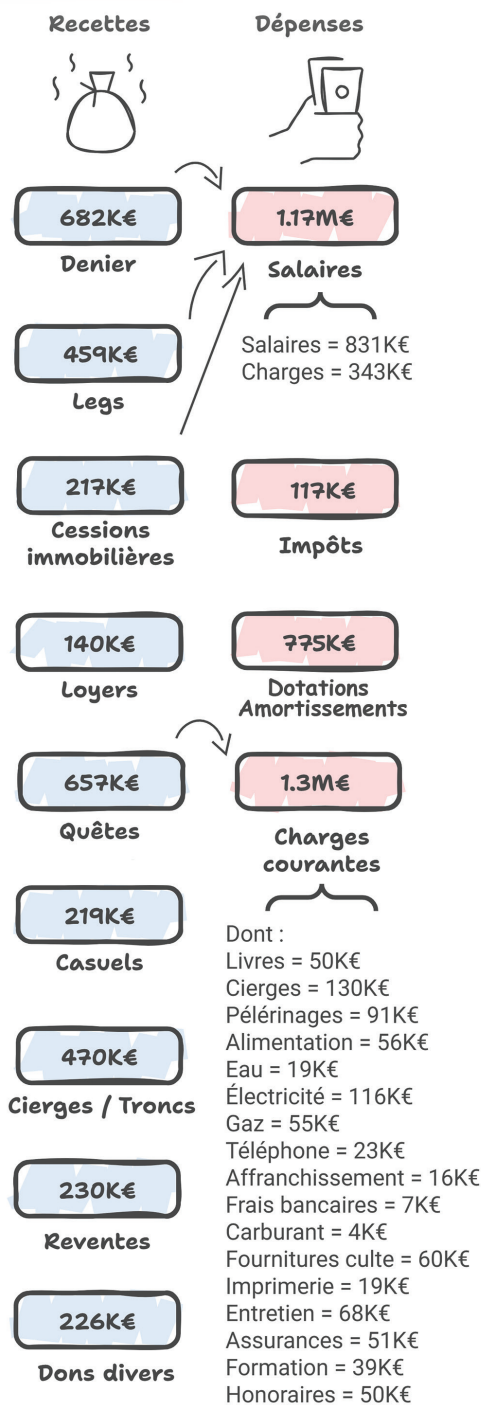
Montant du denier au 30/09/2025



Pour assurer une entière transparence quant à l'utilisation de tous vos dons, l'Association diocésaine de Cahors tient une comptabilité stricte, tenue par un expert-comptable, certifiée par un commissaire aux comptes et publiée au journal officiel. Chaque dépense est justifiée par une pièce comptable. Les achats et les investissements stratégiques sont validés collégialement par le Conseil diocésain pour les affaires économiques (CDAE), présidé par l'évêque.



RECETTES ET DÉPENSES 2024



Le Denier est exclusivement et immédiatement affecté à la rémunération de nos prêtres et des salariés du diocèse. En baisse depuis de nombreuses années, il ne couvre plus à lui seul ces charges de personnel. Le déficit est comblé par d'autres ressources — souvent exceptionnelles — comme les legs ou les cessions immobilières. Ces revenus, précieux mais aléatoires, devraient pourtant servir en priorité à d'autres besoins essentiels, notamment l'entretien et la rénovation de notre patrimoine immobilier. Renforcer le Denier, c'est donc assurer durablement les missions de l'Église sans dépendre de recettes ponctuelles.

QRcode pour accéder à la page de don en ligne :



L'église ne vit que de dons. **Donnez sur cahors.catholique.fr/denier**